

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
CCAS DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

N° 2023_002

Nombre de Conseillers	En Exercice 9	Présents 8	Votants 9
Date de Convocation	30 mars 2023		
Séance du	5 avril 2023		
<p>Le Conseil d'Administration du CCAS de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Président,</p> <p>Etaient présents : J-C. MORICONI – C. QUEYRAT – A. BERNARD – V. GUILLEMIN – A. LOPEZ – E. MARTIN – D. JUANOLA – P. BINDEL</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : F. VERGEOT à A. LOPEZ</p> <p>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : /</p> <p>Secrétaire de Séance : Armande BERNARD</p>			

OBJET : Modification du tableau des effectifs – Avancement des grades 2023

Dans le cadre de l'avancement de grade pour l'année 2023, il appartiendra au conseil municipal d'approuver la création du poste suivant :

- Un agent social principal de 2^{ème} classe, Catégorie C, à 25/35^{ème}.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **APPROUVE** la création de poste susmentionné.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Président,
Jean-Charles MORICONI.



Mis en ligne le 14/04/2023